

Séance du 01 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le premier du mois d'avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 26/03/2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	6
Date de la convocation	26/03/2025

Présents : Mesdames AMAR Janine et ROUSSIN Christine, Messieurs BASQUIN Lilian, BUR Frédéric, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël.

Absents : BROCHEC Frédéric (pouvoir à BUR Frédéric).

Secrétaire de séance : BUR Frédéric

Objet : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Délibération n°2025-04-02

Mme le Maire expose au Conseil Municipal que :

Vu le Code général des collectivités territoriale,

Vu l'article L. 5217-10-4 du CGCT qui précise que le projet de budget de la commune est préparé et présenté par le maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget, et sur le délai de convocation des élus à la séance d'adoption du budget de 3 jours francs pour les communes de moins de 3 500 habitants.

L'information des membres du Conseil Municipal a donc été faite sur la base d'un rapport sur les orientations budgétaires. Ce rapport comporte notamment des informations sur la structure et la gestion de la dette, l'évolution des dépenses et précisant l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel.

Les Projets d'investissement de la Commune de Valouse s'orientent autour de :

- La rénovation de l'église Saint-Etienne,
- DECI : une citerne de 240 m³ à installer,
- L'avant-projet sommaire pour le logement communal.

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal de débattre des orientations budgétaires pour l'année 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la tenue d'un débat, et la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires de la Commune de Valouse pour l'année 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire de Valouse,
Janine AMAR


